



## MODALITÉS DU PROGRAMME DE REMISE EN ESPÈCES BMO<sup>MD</sup>

### MODALITÉS

Si vous avez la carte MasterCard<sup>MD\*</sup> BMO Remises ou la carte MasterCard BMO Remises supérieures, vous acceptez les modalités additionnelles ci-dessous, qui font partie du Contrat du titulaire de la carte MasterCard<sup>MD\*</sup> BMO que vous avez conclu avec nous. Toutes les définitions contenues dans le Contrat du titulaire de la carte MasterCard BMO s'appliquent également aux présentes modalités.

#### 1. Offre de remise en espèces

Une remise en espèces n'est offerte que pour les Achats effectués par un particulier. Les Achats faits par des entreprises ou à des fins commerciales ne donnent pas droit à une remise.

#### 2. Cas où une remise est attribuée

Les Achats, moins les remboursements qui figurent dans vos relevés de Compte, donnent droit à une remise si :

- votre Compte est en règle;
- les Achats figurent sur votre relevé de Compte après que nous avons fini de traiter votre demande de carte MasterCard BMO Remises supérieures ou de carte MasterCard BMO Remises.

#### 3. Cas où une remise n'est pas attribuée

Les Avances de fonds, les intérêts, les frais, les paiements, les crédits et débits de régularisation ainsi que tout montant autre que des Achats qui sont portés à votre Compte au moyen de votre Carte ou de Chèques ne donnent pas droit à une remise. Les Opérations que nous traitons comme des Avances de fonds, par exemple les Achats réglés au moyen d'un Chèque et l'Achat de devises ou de chèques de voyage, ne donnent pas droit à une remise. Nous pouvons établir que d'autres Opérations donnent ou ne donnent pas droit à une remise.

BMO



Banque de Montréal

#### **4. Mode d'attribution des points de remise en espèces**

Lorsque des Achats donnent droit à une remise, des points sont attribués en fonction du niveau établi par nous pour la période qui se termine avec votre plus récent relevé de Compte. Le nombre de points de remise accordés est arrondi au nombre entier inférieur. Aucune fraction de point de remise n'est attribuée. Avec la carte MasterCard BMO Remises supérieures, vous obtenez une remise de 1 %, c'est-à-dire de 1 \$ par tranche de 100 \$ de nouveaux Achats nets portés à votre Compte. Avec la carte MasterCard BMO Remises, vous obtenez une remise de 0,5 %, c'est-à-dire de 1 \$ par tranche de 200 \$ de nouveaux Achats nets portés à votre Compte. Par exemple, si votre relevé indique des Achats nets de 249 \$ :

- vous obtenez 249 points de remise en espèces et donc une remise de 2,49 \$, si vous avez la carte MasterCard BMO Remises supérieures (1 %);
- vous obtenez 124 points de remise en espèces ( $249 \times 0,5 \% = 124$ ) et donc une remise de 1,24 \$, si vous avez la carte MasterCard BMO Remises (0,5 %).

Comme on l'indique à l'article 8, la remise est créditée à votre compte une fois par année, en janvier. Si un relevé de Compte indique plus de remboursements que d'Achats, des points de remise seront déduits des points de remise accumulés ou qui pourraient être attribués. Ces déductions seront calculées de la même façon que celle précisée ci-dessus.

#### **5. Remise additionnelle avec les Achats faits chez Shell**

Vous obtenez une remise additionnelle avec les Achats faits dans les stations-service Shell participantes au Canada, jusqu'à concurrence de 2 500 \$ par période de facturation mensuelle, à raison :

- de 3 % si vous avez la carte MasterCard BMO Remises supérieures;
- de 1,5 % si vous avez la carte MasterCard BMO Remises.

Les points de remise obtenus avec les Achats faits chez Shell sont accordés en nombre entier seulement, comme le mentionne l'article 4.

#### **6. Annulation et retrait d'une remise**

Nous pouvons annuler ou rajuster une remise attribuée incorrectement. Nous pouvons refuser d'attribuer une remise ou retirer une remise déjà attribuée si votre Compte n'est pas en règle.

#### **7. Indication des remises sur votre relevé de Compte**

Lorsque des remises vous sont attribuées, votre relevé de Compte fait état du nombre de points de remise accumulés avec les Achats qui figurent sur le relevé en question et de ceux accumulés le mois de février précédent.

## **8. Crédit de la remise au Compte**

Votre remise est accumulée sur un an, à partir du premier Achat qui figure sur votre relevé de Compte de février. En janvier, nous créditons votre Compte en fonction du nombre de points de remise inscrits dans vos relevés de Compte depuis février de l'année précédente. Un point équivaut à une remise de 0,01 \$ dans votre Compte. Par exemple, si vous avez accumulé 500 points de remise, nous créditerons votre Compte de 5 \$. Nous nous réservons toutefois le droit d'annuler une portion ou la totalité de ce crédit et de facturer votre Compte si vous retournez une partie ou la totalité des Achats que vous avez faits.

## **9. Cas où nous ne créditons pas votre Compte**

Nous ne créditons pas votre Compte s'il a été fermé ou s'il n'est pas en règle. Si le solde de vos points de remise est négatif (parce que votre relevé indique plus de remboursements que d'Achats), nous déduirons des points de remise de ceux que nous pourrions vous attribuer plus tard.

## **10. Transfert**

Les points de remise ne peuvent pas être transférés à un autre Compte.

## **11. Services d'assistance routière**

Si vous avez la carte MasterCard BMO Remises supérieures, vous devenez gratuitement membre de l'Association de l'Automobile Dominion (DAA) et bénéficiez du régime de base des services d'assistance routière BMO. Les conditions et les éléments du régime sont décrits dans le certificat que vous recevrez. D'autres protections pourraient être offertes moyennant des frais.

## **12. Exonération de responsabilité**

Nous ne sommes pas responsables des situations suivantes :

- tout délai, quelle qu'en soit la raison, dans le traitement de la demande faite par le Titulaire principal pour obtenir la carte MasterCard BMO Remises supérieures ou la carte MasterCard BMO Remises.

Vous convenez que la DAA, et non la Banque, est responsable des services d'assistance routière BMO. Par conséquent, vous ne présenterez aucune demande contre nous à l'égard d'aucune question reliée de quelque façon que ce soit à ces services.

## **13. Modification et annulation**

Nous pouvons en tout temps modifier les présentes modalités ou annuler le Programme de remise en espèces BMO ou les services d'assistance routière BMO. Si nous mettons fin au Programme, nous créditerons votre Compte du montant correspondant à la valeur des points de remise que vous avez accumulés, sauf si votre Compte n'est pas en règle.

<sup>MD</sup> *Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.*

<sup>MD\*</sup> *MasterCard est une marque déposée de MasterCard International Incorporated.*

**BMO**  **Banque de Montréal**